

# INAPTE EN EPS QUE DOIS-JE FAIRE ?



## INAPTITUDE EXCEPTIONNELLE



Faire remplir par ses parents la dispense exceptionnelle dans le carnet.



Présenter le mot en cours d'EPS tout en ayant ses affaires de sport.



## INAPTITUDE PARTIELLE OU TOTALE



Consulter un médecin et établir un certificat médical d'inaptitude partielle ou totale.



Présenter le certificat médical original à son professeur.



Se présenter en cours afin d'organiser l'inaptitude avec le professeur d'EPS.



## INAPTITUDE TOTALE ET À L'ANNÉE



Consulter un médecin et établir un certificat médical d'inaptitude à l'année.



Présenter le certificat médical original à son professeur.



Se présenter dès le premier cours afin d'échanger avec son professeur d'EPS.